

# Devenez Animateur·trice d'Activités et de Vie Quotidienne



Former des animateur·trice·s à animer des activités variées et à encadrer la vie quotidienne dans divers contextes permet d'offrir des compétences dans l'encadrement d'ACM, de centres de loisirs et du périscolaire. Trois cadres d'emploi principaux sont identifiés pour des animateur·trice·s détenteurs du CPJEPS :

- Les entreprises du secteur de l'Animation.
- Le secteur du lien social et familial.
- Les collectivités territoriales.

Les principaux types d'emplois visés sont :

- Animateur·trice enfance- jeunesse.
- Animateur·trice en accueil de loisirs.
- Animateur·trice en accueil de loisirs périscolaires.
- Animateur·trice en séjours de vacances.
- Animateur·trice socioculturel.

**CP JEPS Animateur·trice  
d'Activités et de Vie  
Quotidienne - Animer dehors**



Code RNCP : 32369



# Devenez Animateur·trice d'Activité et de Vie Quotidienne

## Objectifs du diplôme CPJEPS AAVQ

Préparer des animateur·trice·s capables

- D'accompagner des mineur·e·s dans la réalisation de leurs projets.
- De prendre en compte leurs besoins notamment à travers l'aménagement de la vie quotidienne.
- De mettre en place des activités éducatives dans le domaine de l'expression, des activités physiques et des activités scientifiques et techniques.

## Publics concernés

Toute personne demandeuse d'emploi ou salariée, ayant envie de se professionnaliser dans les métiers de l'animation et d'acquérir des compétences dans l'accompagnement des jeunes et l'animation d'activités.

Nous pouvons proposer un accompagnement individualisé à chaque stagiaire ou apprenant·e en situation de handicap, quel qu'il soit. N'hésitez pas à nous contactez-nous pour la faisabilité de votre projet.

Référente Handicap : Jeanne Saveret : 06.80.38.05.48 ou [jeanne.saveret@lemerlet.asso.fr](mailto:jeanne.saveret@lemerlet.asso.fr)



## Prérequis

- Être âgé·e d'au moins 16 ans,
- Avoir le PSC1 ou autre attestation de formation aux premiers secours,
- Avoir une expérience en animation et/ou être motivé·e par un projet professionnel

## Déroulement, contenus

<b>Février Mars</b>	Après un temps de rencontre et de présentation des motivations de chacun·e, nous débiterons en partageant tous les éléments pour bien comprendre les enjeux de la formation, de la certification, et de la recherche de stages. La dynamique collective sera consolidée très rapidement en s'appuyant progressivement sur des jeux collectifs, coopératifs, de confiance, pour que ce soit un plaisir d'être formation et que le groupe soit un réel appui pour l'apprentissage de chacun·e. Ces premiers mois seront consacrés à la découverte des métiers de l'animation, des différentes structures d'accueils et des différentes approches éducatives.
<b>Avril Mai Juin</b>	Nous animerons différentes activités liées à la nature, à l'expression manuelle et théâtrale, les activités collectives et sportives, les jeux divers, dans le but de les mettre en place auprès des publics les mardis et mercredis dans le cadre périscolaire et accueil de loisirs. Nous profiterons du printemps pour vivre les premières expériences de stages en accueil de loisirs et mini-séjours afin de découvrir les publics et leurs besoins. Durant les temps de formation, nous nous appuyerons sur ces expériences pour partager et enrichir nos connaissances. En parallèle nous aborderons la notion de projet d'activité et nous expérimenterons différentes approches et méthodes pédagogiques. Ces vécus permettront d'enrichir les contenus de la formation et de la vie de groupe à travers l'analyse de pratiques. Nous pourrons aussi rencontrer les stagiaires des autres formations proposés par le Merlet, BPJEPS Education à l'Environnement et Kayak, à travers des temps d'animation dans leurs domaines. Cela nous permettra d'échanger sur des pratiques et découvrir d'autres méthodes d'éducation à l'environnement.
<b>Juillet Août Septembre</b>	Les vacances d'été offriront la possibilité d'encadrer des séjours de vacances qui permettront d'expérimenter une palette encore plus large d'activités et d'agrandir le périmètre de la vie quotidienne (veillées, nuits, repas...). Ces différents stages permettront également d'encadrer différents publics dans différents contextes. Nous proposerons de valider un parcours BAFA intégré au CPJEPS, avec des spécialités au choix, qui permettront de proposer des activités dans la nature avec une plus large autonomie, et des prérogatives à la fois complémentaires et recherchées : Brevet de Surveillant de Baignade, Approfondissement Itinérance et Bivouac, Qualification canoë-kayak. Cela donne également des pistes d'évolution professionnelle dans le domaine de la pleine nature et environnement. Nous terminerons la formation par des échanges sur les stages vécus et un temps de vie collective en internat pour faire le bilan et se projeter dans la suite des parcours de chacun·e.





# Devenez Animateur·trice d'Activité et de Vie Quotidienne

## Méthodes pédagogiques

- Méthodes actives.
- Alternance entre travail individuel, en petit groupe et en grands groupes.
- Alternance entre découverte (contenus apportés par l'organisme de formation) et expérimentation (projets menés par les apprenants).
  - Mise en place d'animations auprès du groupe.
  - Expérience et analyse de la vie du groupe tout au long de la formation.
  - Réalisation d'outils pédagogiques.

- Accompagnement individualisé.
- Témoignages de professionnels.

La formation étant en alternance, le lien entre le centre de formation et les entreprises est fondamental. Les stages représentent un terrain d'application privilégié des acquis de la formation. Des temps spécifiques (journée tutorat, visite en entreprise, points téléphoniques) garantissent la cohérence et l'efficacité du partenariat centre-entreprise autour de l'apprenant.

## Dates à retenir

- Date limite d'inscription : **1er février 2025**
- Sélection : **début décembre 2024 et mi janvier 2025**  
(dates à confirmer prochainement)
- Informations collectives : **début déc. 2024/mi janv. 2025**
- Rentrée administrative : **11 février 2025**
- Positionnement : **du 11 au 16 février 2025**
- Formation : **du 11 février 2025 au 5 septembre 2025**
- Nombre d'heures : **994h dont 630h centre et 364h entreprise**

## Lieux

Le centre de formation est à Saint Jean du Gard.  
Les locaux sont accessibles aux publics à mobilité réduite.



## Hébergement & restauration

Le centre de formation est équipé pour pouvoir se restaurer sur place à midi. Nous n'avons pas de centre d'hébergement mais fournissons une liste de logements potentiels aux alentours de Saint Jean du Gard.

## Equipe de formation

Personnes issues du milieu professionnel : animateur·trice·s tous publics, animateur·trice·s nature, expressions, sportives, coordinateurs·trices.

## Certification

### Diplôme CPJEPS AAVQ

Les épreuves

- Ecriture et soutenance d'un projet d'activité à mettre en place dans sa structure (UC1 & 2)
- Mise en situation d'animation (UC 3 & 4)

## Tarifs, financements & rémunérations

**Conseil régional Occitanie** : les demandeur·euse·s d'emploi peuvent bénéficier d'une prise en charge des frais pédagogiques et, selon les cas, d'une rémunération dans le cadre du programme de formation de la région Occitanie « Qualif Pro ».

Bon de commande n°23Q04450639\_2

**OPCO** : les salarié·e·s en CDI/CDD peuvent faire une demande de financement dans le cadre d'un CPF de transition.

**Coût de la formation** : 630h en centre x 13€ = 8 190€

**Dans tous les cas, nous consulter.**

## Taux de satisfaction

Evaluation de nos formations sur le site Anotéa (outil d'évaluation mis en place par la Région et les Pôles Emploi à partir des avis collectés auprès des personnes sortant de la formation).



# Devenez Animateur·trice d'Activité et de Vie Quotidienne

## Les tests de sélection pour entrer en formation

**Les tests de sélection** sont les tests propres à l'organisme de formation. Ils permettent d'évaluer la pertinence de la formation proposée au regard du profil, du parcours et du projet des candidat·e·s. La sélection permet de vérifier leurs acquis et l'adéquation entre leurs projets professionnels et la formation proposée par le Merlet, au travers d'un entretien oral, d'une présentation individuelle et d'une épreuve collective.

## Quel est le programme des épreuves ?

La version définitive du programme et organisation des épreuves sera envoyée aux candidat·e·s inscrit·e·s en même temps que la convocation aux sélections.

Les épreuves auront lieu sur une journée durant laquelle il sera demandé aux candidat·e·s :

- Un entretien sur la motivation à partir d'un dossier de présentation personnalisé
- Une épreuve écrite portant sur les connaissances du domaine de l'animation
- Une épreuve collective pour repérer des compétences transversales : faire équipe, être à l'écoute, coopérer



### Pour de plus amples renseignements

**Projet professionnel, cursus de formation :**

Céline BEAUDET : 06 11 49 99 13 – [celine.beaudet@lemerlet.asso.fr](mailto:celine.beaudet@lemerlet.asso.fr)

Canelle MASSOT : 06 34 33 87 58 – [canelle.massot@lemerlet.asso.fr](mailto:canelle.massot@lemerlet.asso.fr)

**Dossier administratif :**

Coralie JAUBERT : 07 87 17 07 31 – [coralie.jaubert@lemerlet.asso.fr](mailto:coralie.jaubert@lemerlet.asso.fr)

20, rue Pelet de la Lozère – 30270 SAINT JEAN DU GARD – [www.lemerlet.asso.fr](http://www.lemerlet.asso.fr)

